



HAL
open science

La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité

Didier Bottineau, Daniel Roulland

► To cite this version:

Didier Bottineau, Daniel Roulland. La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité. Colloque international : Pronoms de 2e personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe [Coloquio de París - Pronombres de segunda persona y formas de tratamiento en las lenguas de Europa], Mar 2003, Paris, France. [8 p.]. hal-00012384

HAL Id: hal-00012384

<https://hal.science/hal-00012384v1>

Submitted on 21 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D. Bottineau / D. Roulland

Colloque C2P

Paris – 7-8 mars 2003

La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité

La langue basque a la possibilité d'inscrire dans la conjugaison du verbe des formes d'adresse, facultatives mais toujours possibles, comme on le verra, qui varient selon le sexe de la personne à qui l'on s'adresse. Nous nous concentrerons sur les données du basque standard ou « unifié » (Euskara batua), normalisé par l'Académie Basque. En batua, le marquage allocutif est réservé au tutoiement (*hika*, du pronom *hi*, qui signifie *tu*). Certains dialectes étendent ce marquage au vouvoiement (*zuka*, du pronom *zu*, signifiant *vous*) sans pour autant en faire une obligation. Certains dialectes marquent obligatoirement le niveau d'adresse, que l'allocutaire figure ou non parmi les actants effectifs de la proposition. D'autres dialectes possèdent des niveaux d'adresse supplémentaires tels que le vouvoiement familier par palatalisation, dit « chouchoiement (*zu* devenant *xu* prononcé comme le français *chou*) qui se retrouve par ailleurs (*zakur*, *xakur* : chien) et l'adresse respectueuse à la troisième personne (*berori*) comparable à *Usted* espagnol ou *Sie* allemand. Cette pratique de l'inclusion de l'autre dans la conjugaison verbale génère des ambiguïtés en matière de distribution actancielle et conduit à des pratiques de dissimilation morphologique qui font du verbe un assemblage protéiforme en perpétuelle renégociation. La compréhension du fonctionnement du verbe basque et du mécanisme de l'inclusion de l'allocutaire direct suppose une vue d'ensemble de la syntaxe de l'énoncé canonique basque. Dans cet exposé, nous ne traiterons pas des extrapositions déclenchées par la négation, l'interrogation, ou les procédés de focalisation et de thématisation (*galdegaia*).

Fonctionnement de l'énoncé basque

La phrase canonique basque s'énonce fondamentalement en deux temps. Dans un premier temps, on énonce tous les arguments nominaux, qu'ils soient actants ou circonstants. Chaque argument est constitué par un groupe notionnel clôturé par une marque fonctionnelle qui lui confère un statut nominal, une détermination, un nombre et un rôle, mais jamais de genre grammatical, lequel n'est marqué éventuellement dans le verbe que pour l'allocutaire : à partir de *etxe* (maison), on construit *etxea* (la maison, ce qui est maison), *etxeak* (les maisons), *etxeako* (de la maison), *etxera* (vers la maison). Sur cette base, l'argument se dilate à volonté : *oso etxe handi eta polita* (la maison très grande et très belle ; -a porte sur tout ce qui précède). Au pluriel, *oso etxe handi eta politak*. Il existe une douzaine de marques fonctionnelles simples qu'il est possible de surcomposer jusqu'à quatre niveaux au moins pour exprimer des rôles plus complexes (*etxe-a-ren-tzat*, pour la maison), ce qui complique puissamment inventaire et description, d'autant qu'elles traitent des propositions complètes exactement comme des éléments nominaux : *Nire gorputza nik nahi dudarentzat izango da* (Lorca, 59) « Mi cuerpo será de quien yo quiera », littéralement « Mon corps, (Nire gorputza) il sera (izango da) pour (-rentzat) celui (-a-) que (-n-) je l'ai (duda-) volonté (nahi) moi (nik)¹. On voit que l'élément *nahi*, la notion de volonté, qui serait généralement traduit par un verbe dans une langue indo-européenne, demeure ici nominal, comme tous les verbes « lexicaux » en basque, dont les variations aspectuelles s'obtiennent par les marqueurs de la déclinaison

¹ On notera une inversion caractéristique de l'ordre des constituants en syntaxe des langues ergatives par rapport à un ordre transitif « traditionnel ».

nominale ordinaire : la forme de base étant un participe accompli (*ikusi*, vu ; *lo egin*, dormi), le participe inaccompli est en fait le nom verbal décliné à l'inessif (*ikusten*, voyant : *ikus + te* (nom verbal) + -n (inessif)) et le participe prospectif ou futur, *ikusiko* (« de vu »), est une forme de génitif (-ko, cf. *etxe*ko supra).

Dans le second temps, on énonce le verbe à proprement parler, qu'on peut tenir comme un auxiliaire, dont la fonction est de concentrer la structure actancielle autour de marques temporelles (présent, passé) ou modales (potentiel) : cet auxiliaire incorpore essentiellement des marques de rappel à caractère pronominal de ceux des arguments lexicaux qui fonctionnent comme actants, lesquels sont au nombre de trois :

- les syntagmes nominaux à l'absolutif, qui ne portent aucune flexion casuelle spécifique (*etxea*), définissent l'entité impliquée dans le procès sans qu'on lui attribue de statut particulier. Ce syntagme à l'absolutif est repris dans l'auxiliaire par l'élément formateur dit NOR dans la tradition grammaticale basque (NOR est l'absolutif du pronom interrogatif *qui*). Ce non-cas par défaut, obligatoire, sert de repère aux autres qui s'en séparent par marquage spécifique. Ce fonctionnement oblige à afficher l'agent *différentiellement* dans le cas des constructions à deux arguments (dites transitives) ou à trois (transitives-datives) ou à ne pas le marquer dans le cas des constructions mono-argumentales, intransitives, ou intransitives-datives. Ceci fait du basque une langue ergative.
- Les syntagmes nominaux à l'ergatif, suffixés par –k, définissent l'entité agent du procès dans les constructions transitives. En présence d'un ergatif, l'absolutif se spécialise par contre-coup dans l'expression du patient. Ce syntagme à l'ergatif est repris dans la conjugaison verbale par l'élément formateur dit NORK (forme ergative de *qui*)².
- Les syntagmes nominaux au datif, suffixés par –(r)i, définissent l'entité bénéficiaire ou détrimentaire du procès. Ce syntagme au datif est repris dans l'auxiliaire par l'élément formateur dit NORI (forme dative de *qui*).

Il en résulte que l'auxiliaire peut être formé des quatre combinatoires pronominales de base suivantes :

1. GN-ABS > auxiliaire NOR

Etxea da, c'est la maison ; *Daniel naiz*, je suis Daniel.

2. GN-ERG + GN-ABS > auxiliaire NOR-NORK

Nik etxea erosi dut, j'ai acheté une maison. (ERG *nik* > NORK –t ; ABS Ø > NOR d-)

Zuk ni ikusi nauzu, vous, vous m'avez vu. (ERG *zuk* > NORK –zu ; ABS *ni* > NOR n-)

3. GN-ABS + GN-DAT > auxiliaire NOR-NORI

Etxe hori niri gustatzen zait, cette maison (à moi) me plaît. (ABS *hori* > NOR z- ; DAT *niri* > NORI –t)

4. GN-ERG + GN-DAT + GN-ABS > auxiliaire NOR-NORI-NORK

² Il existe une construction, dite antipassive, qui nivelle le différentiel entre absolutif et ergatif en supprimant les marques d'agentivité (l'ergatif nominal et l'élément NORK de l'auxiliaire, et le verbe lexical est marqué à l'aspect résultatif : *Azak aitak landatuta dira* (Rebuschi, 449), le père a planté les choux, litt. Les choux sont plantés le père ; *dira* n'est accordé qu'avec *azak* (les choux, ABS) : la prise en compte de *aitak* (le père, ERG) donnerait *ditu* (le suffixe –k sert à la fois à marquer l'ergatif et à pluraliser l'absolutif).

Nik nire emazteari opari bat eman diot, j'ai donné un cadeau à ma femme. (ERG *nik* > NOR *-t* ; DAT *nire emazteari* > NOR *-o-* ; ABS \emptyset > NOR *d-*).

Les exemples qui précèdent montrent que l'auxiliaire est une entité protéiforme qui consiste à fédérer des rappels pronominaux liés : ils anaphorisent les rôles actanciels du premier temps nominal pour solidariser la prédication et la soumettre aux opérations de repérage (passé en –n) et de modalisation (-ke potentiel) pour les conjuguer au sens étymologique du terme. On constate que l'auxiliaire basque n'a pas de radical fixe, contrairement aux verbes lexicaux, ce qui rend vaines les tentatives d'assimiler ces configurations à la conjugaison de verbes lexicaux distincts. S'il est vrai que *izan* (être, avoir selon la transitivité) est utilisé systématiquement comme lexicalisation de l'auxiliaire dans les dialectes sud-ouest, et *ukan* (posséder) comme lexicalisation d'un supposé verbe *avoir* au nord, il semble artificiel de proposer des têtes de paradigmes inattestées comme **edun*, **edin*, **ezan*, comme il est pratiqué dans la tradition, qui essaie par là de se raccrocher à des bases lexicales postulées. Ce qui apparaît en revanche à l'examen des formes présentées, c'est une grande régularité dans la distribution de voyelles « radicales » selon les configurations actancielles décrites ci-dessus. La structure mono-actancielle utilise la voyelle A (*naiz*, je suis, et *haiz*, tu es, posent un problème particulier ; mais on observe par ailleurs *da*, il est ; *gara*, nous sommes ; *zara*, vous êtes (sg.) ; *zarete*, vous êtes (pl.) ; *dira*, ils sont). A est la signature de la mono-actance. L'adjonction d'un formant NOR *K*, générant une bi-actance directe, est signée par la voyelle U : *dut* (je le), *nauzu* (vous me), *gaituzte* (ils nous). Enfin, l'adjonction d'un formant NOR *I* dans une structure mono-actancielle (*zait* (lui à moi), *natzaie* (moi à eux)), ou bi-actancielle (*diot* (je le à lui), *didazu* (vous le à moi)) est signée par la voyelle I. L'hypothèse de travail qui semble s'imposer est que nous avons affaire à une apophonie qui formate la matrice actancielle en comptabilisant et répartissant les rôles de la proposition. Cette dynamique va trouver une confirmation dans l'étude des procédures d'insertion de formants supplémentaires que sont l'allocutaire et les marques temporelles et modales³.

La deuxième personne

Le basque unifié présente un pronom de deuxième personne tutoyée *hi* qui n'existe qu'au singulier, et un pronom de deuxième personne vouvoyée *zu*, *zuek* au pluriel. A partir de ces formes absolutes, on peut produire toutes les formes déclinées correspondant aux arguments nominaux dont les actants et les circonstants : ABS *hi* (*Hi Daniel haiz*, tu es Daniel), ERG *hik* (*Hik egunkaria irakurri duk*, tu as lu le journal), DAT *hiri* (*Guk hiri aldizkaria eman diagu*, nous t'avons donné le magazine), *zer hiri iruditzen zaik ?* (Qu'est-ce que ça te semble ?, Qu'en penses-tu ?). Les actants *hi*, *hik* et *hiri* sont rappelés dans l'auxiliaire par les éléments pronominaux correspondants : h- dans *haiz* (avec A de mono-actance), -ka- (tutoiement masculin, aux formes réduites -a- intervocalique et -k final) ou -na- (féminin, -n en position finale) dans *duk* / *dun* (avec U bi-actanciel) et dans *diagu* / *dinagu*, *zaik* / *zain* avec I pré-datif. L'inscription de la deuxième personne tutoyée (désormais P2t en abrégé) en position de préfixe, NOR dans l'exemple *Hi Daniel haiz*, ne distingue pas les genres masculin et féminin, alors qu'elle le fait en position postérieure à la voyelle d'actance (datif infixé ou ergatif suffixé) sous les formes *ka* et *na* (et leurs réductions). Ce système est le seul qui grammaticalise le genre en basque. On peut lui substituer paradigmatiquement la deuxième personne vouvoyée (P2v) dans les mêmes fonctions, avec perte du marquage du genre ; les pronoms *zu* (ABS), *zuek* (ERG) et *zuri* (DAT) sont repris par le seul marqueur -zu- inscrit dans

³ Il existe également une conjugaison synthétique réservée à une minorité de verbes. Les éléments pronominaux y sont agglutinés de part et d'autre de la racine lexicale, qui occupe la position de la voyelle variable de l'auxiliaire : du verbe *joan* (aller, radical –oa-), *noakizu* (je vais à vous), *doazkie* (« il va à eux » = il les quitte, avec les comme datif détrimentaire de il /aller) ; du verbe *eraman* (apporter), *daramatzat* (je les apporte) ; du verbe *jakin* (savoir), *dakizkit* (je les sais).

les sites pertinents de l'auxiliaire, NOR, NORI et NORK : *Zu Daniel zara*, vous êtes Daniel ; *zuk egunkaria irakurri duzu*, vous avez lu le journal ; *guk zuri aldizkaria eman dizugu*, nous vous avons donné le magazine ; *zer zuri iruditzen zaizu ?* qu'en pensez-vous ?.

En matière d'emploi, P2v (zuka) est le registre par défaut qui permet au locuteur de s'adresser à un allocutaire non marqué sans modalité particulière ni contrainte pragmatique ou sociologique spécifique, par contraste avec P2t (hika) qui permet d'inscrire dans l'auxiliaire une marque de genre. Le locuteur dit quelque chose comme : en fonction de « qui et ce que tu es », de manière exclusive par rapport à qui et ce que sont tous les autres allocutaires envisageables, « mon message prend la forme et le contenu que tu reçois ». Il en résulte un conditionnement sémantique et un conditionnement sociologique.

Pour le filtrage sémantique, P2t dit que le contenu du message est strictement réservé à l'allocutaire. Ceci peut traduire la confiance, le secret, et de manière plus générale une expression libérée des états d'âme positifs ou négatifs, amicaux ou hostiles : P2t lève les inhibitions socialement codifiées dont P2v signe le respect. P2t affiche une intention de communiquer en profondeur en mettant en contact ce que masquent les rôles socialisés, et ce contact affecte autant le dictum (le choix du contenu propositionnel du message) que le modus (le choix de la modalité prédicationnelle). Les valeurs d'emploi s'échelonnent de l'expression de l'intimité à celle de l'agression la plus grossière et transgressive en regard des tabous.

Le filtrage sociologique intervient lorsque les interlocuteurs communiquent en présence de témoins, sous les yeux de la troisième personne, traitée non pas tant comme absente à l'allocution que comme observatrice privilégiée de l'acte de langage. Enoncer sous cette pression suppose de choisir le type de rapport à l'allocutaire que l'on accepte de dévoiler à la communauté environnante. Il peut donc être mal venu d'appliquer le registre sélectif P2t en présence du délocuté, dont l'exclusion grammaticalisée est nécessairement voulue par le locuteur, en principe en accord tacite avec l'allocutaire : P2t marque ouvertement l'existence d'un rapport privilégié liant LOC à ALL au détriment de DEL, et son emploi n'est recevable que si l'intension des premiers est bien de laisser transparaître cette situation, autrement il y a transgression. Il en résulte une vaste panoplie des types de rapports interpersonnels exposables, lesquels varient selon les dialectes ou sociolectes, régions ou époques, voire communautés locales, et même familles.

Selon ce principe il s'établit des codes de communication relativement idiosyncratiques dont Etxebarne fournit un exemple éclairant. Dans une famille rurale basque donnée pendant l'entre-deux-guerres, en présence de témoins (puisque l'enquête n'a jamais accès aux situations intimes), la grand-mère tutoyait tous ses descendants de sexe masculin et vouvoyait tous ses descendants féminins ; les parents vouvoaient la grand-mère, se vouvoaient entre eux, vouvoaient cinq de leurs sept filles, tutoyaient les fils et celles des filles qui s'étaient intégrées au groupe masculin par leur participation aux travaux de la ferme, et le père tutoyait sa sœur. Les enfants vouvoaient leurs ascendants ; les filles tutoyaient leurs frères et vouvoaient leurs sœurs ; les garçons vouvoaient leurs sœurs, sauf les deux intégrées à leur groupe. Ainsi, la grand-mère, du sommet de la hiérarchie, pose pour principe que seuls les garçons peuvent s'octroyer le droit d'accès à 2Pt entre eux, pas les filles entre elles ; corollairement, les filles gagnent le droit à 2Pt en s'adressant aux garçons, et les garçons le perdent en s'adressant aux filles, sauf pour deux favorites. Il en résulte une allocution parfois asymétrique, vouvoyée dans un sens, tutoyée dans l'autre. Devant témoins, les parents se vouvoient : l'alliance, hors consanguinité, présuppose l'appartenance à des fratries distinctes (et logiquement le père tutoie sa sœur, pas sa femme). Les parents évitent ainsi d'afficher ouvertement un rapport excessivement privilégié qui excluerait ascendant et descendants ; par contre on ne peut savoir si cette démarche se prolonge en l'absence de témoin.

Cette organisation, propre à une famille donnée, illustre la tendance du système même si elle diffère plus ou moins de celle de toute autre famille. Elle implique que le filtrage sociologique peut contrecarrer le filtrage sémantique selon un jeu de règles conflictuelles à pondérer : dans une traduction basque de *La casa de Bernarda Alba* de Lorca, les sœurs se tutoient en l'absence de leur mère, autrement elles se vouvoient. Dans la configuration familiale que le traducteur a choisi de faire mettre en scène, la présence de l'autorité tend à imposer le filtrage sociologique, son absence signe sa démission en faveur du filtrage sémantique, ce qui témoigne d'une certaine souplesse ; la mère vouvoie ses servantes mais tutoie ses filles, y compris en présence des servantes, alors que les servantes ne se tutoient qu'en l'absence de Bernarda elles aussi : la mère, hiérarchiquement supérieure, tutoie les siens d'office en face des étrangers qu'elle exclut ouvertement, lesquels ne s'octroient la carte de l'inclusion qu'en l'absence de cette autorité qui la leur interdit : la transgression est dissimulée à l'édicteur du tabou qui se l'autorise à lui-même. Une autre stratégie eût consisté à maintenir le vouvoiement imposé par la mère en son absence, et l'interprétation faite de la pièce par le traducteur s'en trouvait intégralement modifiée.

Tutoiement et allocutivité

La plus grande originalité des formes d'adresse en basque réside dans la possibilité d'une incorporation de la marque de l'allocutaire au sein d'un auxiliaire dans lequel il ne joue aucun rôle actanciel. Il y a tutoiement traditionnel lorsque 2Pt instancie un site NOR, NORI ou NORK de la matrice auxiliée qui reprend un constituant nominal de type ABS, DAT ou ERG, comme on l'a vu. Mais considérons l'exemple suivant : *Nik hari lorea opari diot*, je lui ai offert une fleur. Il se reformule : *Nik hari lorea opari zioat*, avec la même signification exactement, plus la spécification -a-, forme réduite intervocalique de -ka-, qui indique que l'on tutoie un allocutaire de sexe masculin, avec le double filtrage précédemment décrit. Or cet infixé correspondant à 2Pt ne renvoie ni à l'ergatif *nik*, repris par -t, ni à l'absolutif *lorea*, repris par z-, ni au datif *hari* (à lui/elle), repris par -o-. En fait il n'est pas possible de faire apparaître dans la partie nominale de l'énoncé un constituant décliné correspondant à cet infixé. Il s'agit d'allocutivité pure et simple, proche du datif éthique : 2Pt ne renvoie à aucun actant du procès dont il est parlé, mais à l'allocutaire seul. Le terme basque *hika* définit un registre d'adresse par inclusion de 2Pt sous la forme masculine -ka- ou féminine -na⁴ ; il couvre deux configurations morphosyntaxiques bien distinctes, le *tutoiement*, qui fait coïncider 2Pt avec un actant, et l'*allocutivité*, qui ajoute 2Pt aux un, deux ou trois actants déjà présents dans l'auxiliaire. Plusieurs faits de morphosyntaxe étayaient cette distinction cruciale.

D'une part, la subordination : elle s'obtient en basque en ajoutant directement à l'auxiliaire un ou plusieurs morphèmes de déclinaison. Par exemple, le -n d'inessif transforme une proposition indépendante en relative : à partir de *emakume hori ezagutzen dut*, je connais cette femme, nous obtenons *ezagutzen dudan emakumea*, la femme que je connais (P1 ERG -t devient -da- en infixé). P2 ERG féminin donnera en indépendante *emakume hori ezagutzen dun* (toi, femme, tu connais cette femme), et en relative, *ezagutzen dunan emakumea* (la femme que toi, femme, tu connais). La subordination d'un auxiliaire incorporant 2Pt actancielle tutoyée ne pose guère de difficulté. Il en va autrement si 2Pt est allocutive. *Lorea da* signifie « c'est une fleur », mais *lorea dun* est un énoncé ambigu : si -n est actanciel P2 NORK, la matrice étant de type NOR-NORK, la phrase signifie « tu as une fleur », et -n renvoie à un actant nominal *hik* (ERG), même implicite ; mais si -n est allocutif, le sens reste « c'est une fleur », mais l'énoncé est adressé à une femme, et -n ne renvoie à aucun argument

⁴ La forme 2Pv -zu- ne peut pas être allocutive en batua mais elle continue de l'être dans certaines variétés comme le labourdin. Ce n'est pas non plus une pratique des dialectes basques espagnols. Pour diverses raisons nous conviendrons de ne pas tenir pour allocutives des formes implicatives (ce qui peut se produire avec -gu-, nous).

nominal. Dans sa première interprétation, tutoyée, cette proposition est subordonnable : *hik dunan lorea*, la fleur que tu as. Dans la seconde, allocutive, elle ne l'est pas : **dunan lorea*, *la fleur que c'est (adressé à une femme). Les tests de la subordination et de l'explicitation du pronom actanciel *hi*, *hik* ou *hiri* révèlent infailliblement si une forme 2Pt potentiellement ambiguë relève du tutoiement ou de l'allocutivité.

Hors contexte, il y a risque d'ambivalence. Pour quelle raison ? Il semble que la variabilité de la voyelle radicale soit en cause : en *batua*, l'adjonction de 2Pt allocutive à la matrice pose un problème de dénombrement des éléments formateurs. Reprenons nos exemples non allocutifs et ajoutons -ka-/-na- en supplément aux actants en observant le comportement des voyelles radicales :

- NOR : *Ni Didier naiz* (Je suis Didier). NOR + ALL : *Ni Didier nauk* (idem). Il apparaît la voyelle U signifiant la bi-actance. Le formant allocutif -ka-, bien qu'il ne renvoie à aucun argument, a été pris en compte par la voyelle fédératrice. De ce fait, le même -k pourrait aussi correspondre à un *hik* ergatif repris sur le site NORK : *hik ni ikusi nauk*, tu m'as vu. La démarche consiste à insérer le formant allocutif 2Pt dans la première place actancielle vacante et de faire entériner l'augmentation actancielle par la voyelle. Dans le cas de NOR + ALL, le premier site vacant qui se présente est NORK, d'où l'isomorphisme des deux structures.
- NOR-NORK : *Nik Daniel ikusi dut*, j'ai vu Daniel. NOR-ALL-NORK : *Nik Daniel ikusi diat* (idem). -ka- ne pouvait pas s'installer sur le site NORK, déjà occupé par -t; de ce fait il s'installe sur le premier site vacant rencontré, en l'occurrence NORI, puisque cet énoncé ne contient pas de constituant DAT ; de ce fait -ka- s'infixe et se réduit à -a- (féminin -na- dans *dinat*). La voyelle bascule de U à I pour entériner l'élargissement de la bi-actance à la tri-actance avec le comptage de ALL. Il en résulte un nouvel isophormisme, celui d'une matrice non allocutive à trois actants qui placerait 2Pt tutoyée en site NORI pour reprendre le pronom DAT correspondant, *hiri* : *nik hiri liburua eman diat*, je t'ai donné le livre. Comme toujours, les tests du pronom et de la subordination discriminent ces deux cas.
- La séquence NOR-NORI-NORK + ALL va poser un problème. Dans la forme non allocutive *Nik Danieli liburua eman diot*, j'ai donné le livre à Daniel, les trois actants possibles sont présents : ABS (*liburua*), ERG (*nik*) et DAT (*Danieli*) ; de ce fait, les trois sites de l'auxiliaires sont instanciés, ce qu'indique la voyelle I : NOR (d-), NORI (-o-) et NORK (-t). La matrice parvient à saturation, et il n'existe guère d'autre voyelle radicale pour ajouter ALL et livrer un podium à quatre marches. ALL ne répond à aucun constituant nominal, n'a pas de place fixe dans l'assemblage et s'insère dans le premier site demeuré vacant. Puisqu'aucune voyelle quadri-actancielle ne peut être générée par le système, la solution à ce problème ne peut plus passer que par les consonnes.

NOR-NORI-NORK + ALL : *Nik Danieli liburua eman zioat* (Moi, à Daniel, le livre, donné, je le lui ai). Le préfixe d- de *diot*, qui marque P3 ABS (*liburua*), devient z- en présence de l'allocutif⁵. Le même phénomène s'observe lors de l'introduction dans l'auxiliaire du suffixe -n inessif pour construire le passé : *da* (il est) > *zen* (il était) ; *du* (il l'a) > *zuen* (il l'avait) ; *dio* (il le lui a) > *zion* (il le lui avait). Il apparaît que la troisième personne, loin d'être la non-personne de Benveniste, est construite par les

⁵ En guipuzcoan, ce changement de consonne suffit à impliquer la présence d'un allocutif masculin non marqué, *ziot* au lieu de *zioat*, le féminin restant *zionat*. On observe le même phénomène dans la conjugaison synthétique de verbes lexicaux (y compris en *batua*) : *dago* (il est, au sens de *está*) > *zegok / zegon*.

relations matricielles auxquelles elle cède éventuellement la place, en particulier en cas d'introduction de morphèmes supplémentaires à valeur temporelle ou modale ou de formant allocutif au-delà du seuil numérique permis par la matrice : d- prend la forme z- pour ne pas être pris en compte dans le comptage des éléments formateurs, ou éventuellement cède la place à P1 ou P2 NORK, qui se préfixent au passé et au conditionnel, déplacés de leur position de suffixe par le -n passé final (*nion*, je le lui + passé) ou -ke potentiel (*nioke*, je peux le lui). Cette dynamique s'apparente à un jeu de chaises musicales à trois places pour quatre joueurs, dont un exclu ; ou encore un boulier de Newton, avec la boule incidente (à droite) qui expulse la dernière de l'alignement vers la gauche.

- La configuration NOR-NORI, enfin, intègre la marque z- dès la phase non-allocutive : *hura niri gustatzen zait*, elle me plaît. La voyelle I signale une tri-actance, et donc un DAT ; z- décompte un argument et implique l'absence d'ergatif à la suite du datif. De ce fait, l'adjonction de -ka- / -na- allocutif va pouvoir se faire en position suffixale, laissée libre par ERG non instancié : *Niri gustatzen zaidak* (« elle me plaît » avec P2t ALL masc. en site suffixal ERG), ce qui est conforme aux prédictions du modèle.

L'alternance de la voyelle radicale et les permutations désambiguïsatrices se retrouvent partout dans la conjugaison (conditionnel *luke*, *liake*, *likek*). Certains dialectes comme le labourdin ne décomptent pas de la même manière l'allocutif, et la voyelle radicale fait l'objet de traitements différenciés, ce qui est de nature à compromettre l'intercompréhension entre dialectes. D'autre part, l'infixe de pluriel -te- de P3, qui n'a pas de site NOR ou NORK défini, a une position relativement souple qui permet de désambiguïser la structure allocutive par permutation avec le formant allocutif : non-alloc. *Haiek liburua erosi dute* (ils ont acheté le livre) > alloc. *Haiek liburua erosi diate* (idem) ou *erosi ditek*. Dans *diate*, -a- est ambigu parce qu'il occupe la place qui pourrait être instanciée par P2 NORI pour une structure tri-actancielle tutoyée non allocutive : *Haiek liburua erosi diate* (ils t'ont acheté le livre). Dans le cas de -a- allocutif, il est possible de l'extraposer après -te- (*ditek*), ce qui est impossible avec NORI en raison de la fixité de l'ordre NOR-NORI-NORK.

Ce que montre cette discussion, c'est que les augmentations de valence matricielle, dont l'allocutif non actanciel, provoquent dans l'auxiliaire des changements morphologiques tels que l'on dénombre pas moins de 2535 formes dans un tableau officiel de l'Académie s'échelonnant par exemple de *da* (il est) à des formes telles que *geniezazkiokenan* (nous pouvions les lui, avec -na- pour ALL fém.), dont quelque 400 doublons tenant à la neutralisation morphologique de l'allocutif et du cas de l'actant du site qu'il occupe. Sur un plan qualitatif, cet auxiliaire montre que le système fonctionne sur trois actants au maximum et que c'est la troisième personne qui supporte les changements en cas de dépassement de la capacité de la voyelle actancielle, y compris en étant totalement éliminée morphologiquement. Une hypothèse intéressante est alors que les formants allocutifs sont tout autre chose que des éléments décoratifs dont on peut se passer sans dommage. Ils sont des acteurs essentiels de l'équilibre de l'ensemble.

La distinction tutoiement / allocutivité conforte la thèse de la voyelle radicale comme signal d'actance, l'absence de radical lexical dans l'auxiliaire et son caractère protéiforme : la fonction de cet assemblage est de permettre au locuteur de guider l'allocutaire dans la reconstitution de la structure prédicationnelle. On ne comprend pas le fonctionnement de l'auxiliaire basque si on n'y intègre pas les formes allocutives, jugées tantôt trop familières, tantôt pédagogiquement trop complexes et à réserver éventuellement aux « initiés ». Outre l'intérêt de cette problématique sur le plan sociologique, nous espérons avoir montré sa portée en linguistique générale et son intérêt dans le traitement cognitif des phénomènes langagiers.

Corpus

Federico Garcia Lorca (1936) *La Casa de Bernarda Alba*, Madrid, Espasa-Calpe, Séptima edición, 1982. Traduction en basque *Bernarda Albaren Etxea* par Fernando Mendizabal, 1999.

Tableaux de conjugaison de l'auxiliaire basque <http://www.euskalnet.net/chief/aditz/>

Bibliographie

Bottineau, D. (2001) « Son, sens et traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de *i* et *a* en anglais. Etude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques », in Ballard, M. (2001), 34-77.

Ballard, M. (éd.), *Oralité et traduction*, Arras, Artois Presses Université.

Bottineau, D. (2002) « Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques », in Lowe, R. (2002), 423-437.

Comrie, B. (1989) *Language Universals and Linguistic Typology*, Chicago, University of Chicago Press.

Coyos, J-B. (1999) *Le parler basque souletin des Arbailles*, Paris, L'Harmattan.

Dixon, R. M. W. (1994) *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press.

Etchebarne, M. (2002) *Aditza : conjuguer le verbe basque*, Donostia, Elkar.

Lafitte, P. (1995) *Grammaire basque*, Donostia, Elkar (-1944).

Lafon, R. (1999) Important recueil d'articles dans *Vasconiana, Iker 11*, Académie de la langue basque (Euskaltzaindia), Bilbao.

Lazard, G. (1994) *L'Actance*, Paris, Presses Universitaires de France.

Lowe, R. (ed) (2002) *Le système des parties du discours, sémantique et syntaxe*, Laval, Presses de l'Université Laval.

Morvan, M. (1996) *Les origines linguistiques du basque*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.

Rebuschi, G. (1982) *Structure de l'énoncé en basque*, thèse, Université de Paris 7.

Rebuschi, G. (1997) *Essais de linguistique basque*, Bilbao, Euskal Herriko Unibertsitatea.

Roulland, D. (2002) « Gustave Guillaume et la langue basque », in Lowe, R. (ed) (2002), 383-395.

Roulland, D. (2003) « Gentlemen, Include Me Out : à propos de l'ergativité », *Travaux Linguistiques du Cerlico 16*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.